

**COMITE DE QUARTIER « CAP EST »
REUNION DU 14 FEVRIER 2018**

A - VIE QUOTIDIENNE

Voiries Diverses

1 - A l'entrée de la **rue de la Hune** une poubelle n'est jamais fermée. Réparer la fermeture et la repeindre.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

2 - Un sapin sec est accroché aux fils électriques **rue de la Hune**, toujours rue de la Hune un bloc de béton encombre le trottoir.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

3 - Peut-on envisager de boucher les trous devant le **Palais des Congrès** ?

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

4 - Avant la saison, il faudrait regrouper les cartons des commerçants des **résidences Agde Marine 2 et 4** dans une cage métallique mise à l'angle de la Résidence Agde Marine 4 et la place.

Réponse :

Pour répondre favorablement à cette demande, Monsieur BENTAJOU propose une visite de terrain.

5 - **Accès au Musée** et à l'arrêt de bus n'a pas été revu après les travaux : il faudrait un abri bus et un banc.

Réponse :

- Concernant le banc, les services de la ville feront le nécessaire.

- Concernant l'abri bus, nous souhaitons que celui-ci s'intègre au site et soit homogène avec le mobilier urbain qui signe la nouvelle entrée du Cap. C'est à l'étude.

6 - *Les riverains de l'Esplanade Racine sont impatients de voir la Grande Roue démontée. Le bruit permanent (la roue tourne sans arrêt) et la vue sur l'intérieur des appartements les gênent beaucoup. De plus la base de la roue est très inesthétique.*

Réponse :

La roue devrait être déplacée après la saison estivale (nous attendons la confirmation).

Le Môle et la Roquille

7 - La **rue des Chaines** est devenue un vrai parking. Les voitures sont garées dans tous les sens et même sous le panneau « interdiction de stationner » alors que le parking de la Clape est vide !!!!

Réponse :

Les services de la Police Municipale ont pris bonne note de cette doléance.

8 - Il faudrait améliorer la liaison piétonne entre le Môle et la Roquille, refaire le **cheminement Camping de la Clape-Poste de Secours de la Roquille**, entretenir régulièrement le sentier Poste de Secours-Centre Commercial de la Roquille (lui donner un nom serait souhaitable). L'espace Poste de Secours-Camping est délaissé depuis des années par le service des Espaces Verts à part quelques interventions ponctuelles d'élagage, la requalification de ces parcelles est souhaitée.

Réponse :

Des reprises partielles seront effectuées. La réfection n'est pas budgétisée.

9 - Une demande de cession de quelques parcelles délaissées le long de la **Résidence AGATES** a été déposée en Mairie en Mai 2017 : le dossier est-il toujours en cours d'instruction ?

Réponse :

Un courrier émettant un avis favorable a été envoyé fin juillet. Les services « foncier » ont contacté M. ZABOTTO et ont renvoyé par mail ce même courrier.

Les Falaises

10 - Il faut poursuivre le remplacement des ganivelles des **Falaises** jusqu'au Môle et remettre les « chapeaux » qui ont été volés.

Réponse :

200 mètres linéaires seront fait.

Tennis

11 - Mauvaise visibilité : il faut abaisser la hauteur des lauriers en bas de **l'avenue des Cantinières/Rond-point du Bouteillou**.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

12 - Un panneau de STOP enlevé pour travaux n'a pas été remis en place à la sortie du **Tennis Municipal**.

Réponse :

Celui-ci sera repositionné.

13 - A quand les plantations du mur végétal à la **sortie du Cap ?**

Réponse :

Elles seront faites au mois de mars.

14 - Platanes devant le N° 10 **avenue de la Vigne** ont besoin d'être taillés.

Réponse :

Il n'est pas nécessaire de les tailler.

Mont St Martin

15 - Les usagers de **l'avenue du Surintendant** sont impatients de voir les travaux de réfection de la chaussée .Elle a été promise pour le 1^{er} Trimestre 18 nous y sommes !

Réponse :

Les travaux démarrent jeudi 8 février 2018.

16 - En même temps, il faudrait améliorer la chaussée du **parking Lauragais** qui devient impraticable. Repérer les « trous » nombreux dans les rues du **Labech et Pompéï**.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

17 - Les quilles en plastiques situées devant un portillon de la **Résidence Cap les Pins rue des Gallo-Romains** à la sortie du virage n'ont toujours pas été enlevées .C'est très dangereux car il n'y a pas de visibilité ni pour la voiture qui monte ni pour celle qui descend.

Réponse :

Ces plots permettent d'empêcher le stationnement, ils sont utiles et de ce fait, ne seront pas supprimés.

CQ : Il serait souhaitable d'étudier à nouveau cette demande.

Monsieur BENTAJOU demande aux services d'aller sur le terrain.

18 - Une demande générale à propos des nouveaux parkings : par où y aura-t-on accès ? Merci de nous permettre de répondre à cette question.

Réponse :

L'accès se fera par le nouveau giratoire du carré d'as, ainsi que par l'avenue des sergents.

Village Naturiste

19 - Les résidents de **Port Soleil** réclament la finition des travaux de trottoir devant EL PUEBLO lieu de passage des clients de l'hôtel et des résidences voisines.

Réponse :

Cette reprise est trop importante pour la régie municipale, celle-ci fera l'objet d'une étude au sein du bureau d'étude voirie.

20 - Une demande très insistante des usagers du Village Naturiste : à quelle date débiteront les travaux de **l'Avenue de la Joliette ?**

Réponse :

Nous ne pouvons pas vous fournir d'information précise, aucune date de programmation n'a été arrêtée.

21 - Quelle en sera la durée probable et la date de fin. Pouvons-nous avoir un plan de ces travaux ?

Réponse :

La durée des travaux est estimée à 2 mois.

22 - Les pavés du trottoir du début de **Bd des Matelots** à gauche en montant vers la plage n'ont toujours pas été nivelés. D'ailleurs de nombreux résidents s'insurgent devant l'état des routes et des trottoirs de ce boulevard qui est un accès principal à la plage et aux commerces de Port Nature. La chaussée est en mauvais état et les palmiers non entretenus crèvent les uns après les autres.

Réponse :

Une reprise partielle sera faite, les palmiers seront remplacés.

23 - L'état des douches /WC à l'entrée de la plage est catastrophique, et les horaires d'ouverture posent problème, ainsi que les déchets à l'extrémité du **Boulevard des matelots** de Port Nature1. Ce « point noir » est bien connu de Monsieur Bentajou et de ses services.

Réponse :

Les façades seront repeintes.

La période d'ouverture des sanitaires a été rallongée d'un mois en 2017.

Des caches ont été mis en place pour les conteneurs.

24 - Les résidents de **l'immeuble Héliopolis** CD subissent une accumulation de cartons que le vent entraîne sur les espaces verts et dans l'entrée de l'immeuble ce qui oblige le gardien à nettoyer les lieux plusieurs heures chaque semaine. Cela continue alors qu'en 2017 la Brigade de l'environnement aurait dressé des procès-verbaux.

Réponse :

Monsieur BENTAJOU prendra en compte la demande de modification des structures d'accueil des cartons. Celles-ci seront totalement fermées pour éviter que le vent n'entraîne les cartons.

25 - Lors de la réunion avec Monsieur Bentajou il a été évoqué le déplacement de la douche située devant le bâtiment O à côté de la douche face **l'immeuble Héliopolis** AB pour éviter une accumulation d'eau sur le puisard de douche devant le bâtiment O (mare aux canards) et plusieurs trous dangereux qui se sont formés avec le temps.

Réponse :

Cette question sera abordée dans les grands travaux « aménagement des hauts de plage du village naturiste ».

26 - L'accumulation sur le **Bd des Matelots** de tous les containers depuis Héliopolis FGH et tous les commerces d'Héliopolis, demande qu'on revoie le passage des bennes à ordures. Où en est le projet de containers aériens sur l'immeuble Port Ambonne et ailleurs ?

Réponse :

Pour la résidence HELIOPOLIS FGH, il n'y aura pas de changement sur le point de collecte des bacs qui se situent effectivement sur le boulevard des Matelots.

Une nouvelle expérience de conteneurisation des ordures ménagères sur le village naturiste a été effectuée. Trois résidences feront l'objet de cette nouvelle expérience PORT AMBONNE – PORT NATURE 1 et HELIOVILLAGE.

Ces résidences ne disposeront plus de conteneurs à roulettes mais en pied d'immeuble des points d'apport volontaire groupés (ordures ménagères – emballages ménagers recyclables et verre).

Nous profiterons de cette saison pour tirer les enseignements nécessaires à l'extension de ces nouveaux dispositifs à l'ensemble des résidences du village naturiste.

Pour la Police Municipale

27 - A l'angle de la **rue de la Garnison** et de la **rue des Falaises**, un véhicule commercial immatriculé CR-194-EF stationne presque tous les jours dans le virage malgré le traçage d'une ligne jaune dans le virage.

Réponse :

La police municipale a pris bonne note de cette remarque.

28- **Rue de l'Astrolabe** (près du jeu de boules) beaucoup de voitures y stationnent, or il faut un BIP pour entrer. Qui délivre ces BIPS ?

Réponse :

Les télécommandes sont délivrées par la Direction Environnement et Domanialité. Pour l'accès à la rue de l'Astrolabe, il faut justifier d'un acte de propriété sur le secteur et d'une carte de stationnement pour handicapé car la seule place dans cet espace est une place pour personne handicapée.

En revanche, pour la réalisation de travaux ou d'un déménagement et après obtention d'une permission de voirie, la Ville peut prêter une télécommande ou baisser la borne de manière temporaire.

Tous les membres du Comité de Quartier CAP EST soulignent la saleté des rues et des places dans l'ensemble du Cap d'Île en particulier aux déjections canines. Il faut veiller à ce que les distributeurs de sacs soient toujours approvisionnés et les poubelles vidées.

Les Policiers Municipaux (bien sûr quand ils les constatent) doivent verbaliser les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les « cadeaux » laissés par leur animal. Il faudrait que le PV soit suffisamment élevé pour être dissuasif.

Questions posées durant la réunion de quartier :

- 58 Rue de la Gabelle : Il y a une flaque d'eau malgré le carottage effectué.
- Quai Saint Martin : Du restaurant « la Jetée » à l'établissement « Marie Louise », il était prévu de l'éclairage public : le matériel a été commandé.
- Rue de la Garnison : Les véhicules stationnent dans les virages.

Police Municipale :

Sécurité : Luc LAROSE

Contrôles routiers : 7

Mise en fourrière : 6

Incendie : 1

Cambriolages ou tentatives : 2

Dégradations : 5

Problèmes de voisinage : 5

Troubles de l'ordre public : 6

Interpellations : 3
Agressions : 1
Rixes : 2
Vol : 1

GRANDS TRAVAUX

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint & Présenté par Laurent BRAULT, Directeur service Architecture et Bâtiments

TRAVAUX ENTREE DE STATION

Le gros œuvre du futur casino est terminé.
Celui du futur Palais des Congrès est réalisé à 85%.
Le délai prévisionnel d'avancement est respecté.
Les entreprises se concentrent sur la couverture et la passerelle hélicoïdale.
L'ensemble du lot gros œuvre devant se terminer fin mars.
En parallèle, le second œuvre a débuté par la distribution des réseaux.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

Aujourd'hui, le parking Alsace-Lorraine doté d'un bassin de rétention, est réalisé à plus de 95 %, les travaux de revêtements sont en cours ainsi que les plantations.

Cette zone du chantier sera terminée prochainement.

Viendront ensuite les travaux de finitions (éclairages, mobiliers, équipements...)

Les travaux d'aménagement du mail piétonnier ont débuté par la réalisation des tranchées destinées aux réseaux.

Les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet de nivellements.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

RESEAU DES VOIES DOUCHES

Une étude a été réalisée pour la création d'une voie douce sur l'avenue de St Vincent sur une longueur de 820 ml (du chemin de la Chevrette à l'avenue François Mas). Le montant des travaux étant estimé à environ 500 000 €, une variante est à l'étude afin de réduire les coûts et optimiser les espaces.

Concernant l'entrée du Cap, la voie douce qui longe les nouvelles voies est déjà ouverte, même s'il subsiste des tronçons provisoires au niveau de l'accès au chantier Cœur de Station et de la sortie du parking Alsace-Lorraine. Il faudra attendre le printemps 2018 pour voir les revêtements définitifs réalisés.

Une liaison douce doit être réalisée cette année entre la promenade Guy Turreau et la nouvelle entrée du Cap. Elle permettra de sécuriser les déplacements à pied et en vélo entre Agde et l'est du Cap.

Le raccordement entre l'avenue du Bagnas et la route de Marseillan-plage doit également être pérennisé. Dans un premier temps, les abords du chemin existant ont

été débroussaillés, puis les nids de poules seront rebouchés et de la signalétique sera mise en place.

Enfin, des travaux d'entretien seront réalisés courant 2018, notamment sur le boulevard Jean Monnet, ainsi que boulevard du St Christ et boulevard Pompidou. La pose d'une signalétique directionnelle à l'attention des cyclistes se poursuivra également.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

AMENAGEMENT DES HAUTS DE PLAGE DU VILLAGE NATURISTE

En accord avec les services de l'Etat, gestionnaire du Domaine public Maritime, la Ville s'est engagée dans un programme d'aménagement des Hauts de Plage du Village Naturiste dans la partie comprise entre le boulevard des Matelots et la digue de Port Ambonne.

L'aménagement envisagé permet la création d'une promenade en bois en haut de dune, une esplanade permettant d'accueillir les terrasses commerciales existantes ; l'intégralité de cet espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

La promenade ainsi aménagée sera pourvu d'un éclairage public, de bancs, de panneaux d'interprétation de l'espace ainsi que, sur la partie vers la digue, de douche de plage et de toilettes automatiques.

Les travaux de création de ce nouvel aménagement seront engagés après la saison estivale.

Le coût de cet aménagement, financé par l'Etat et la Région, est estimé à 860 000 € TTC.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

DEPLACEMENT DU SUJET « FORT DE BRESCOU »

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du Cœur de station et notamment la création d'un mail piétonnier, il s'est avéré nécessaire de déplacer le sujet « Fort de Brescou » situé sur le rond-point de l'avenue des Sergents.

C'est ainsi qu'il a été décidé de le repositionner sur le rond-point Bompar.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Fin 2017 les travaux de préparation ont débutés.

Au 1er trimestre 2018, les travaux reprendront, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD 612. Parallèlement, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

PROJET DE REUT (REUtilisation des eaux Traitées)

Actuellement, la ville d'Agde utilise l'eau potable de son réseau public pour l'arrosage de son terrain de golf.

Les besoins annuels du golf sont d'environ 300 000 m³/an.

Face à ces besoins et consciente de l'enjeu écologique actuel, la commune met en œuvre une solution qui a fait l'objet au préalable d'études de définition technique, réglementaire et financière, consistant à réutiliser les eaux traitées de la filière Bio Réacteur à membranes de la station d'épuration d'Agde (« Posidonia »), dont la capacité de traitement a été portée à près de 198 000 EH en 2013.

Trois ans de travaux seront nécessaires pour poser 2,3 km de nouveaux réseaux pour acheminer l'eau traitée, construire un réservoir de 1 650 m³ dédié à cet usage, aménager le partage des eaux en sortie de station et mettre en place le nouveau système d'irrigation du golf.

Sur un coût total de travaux estimés à 5 500 000 € HT, l'agence de l'eau apporte une aide de 4 400 000 €, soit un taux d'aide de 80% au titre des économies d'eau sur le bassin.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2010, l'Etat a lancé, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) pour desservir d'ici à 2020 en fibre optique près de 11 millions de foyers situés en dehors des grands centres urbains.

Deux opérateurs ont répondu à cet appel à manifestation : Orange et SFR.

Pour Agde qui se situe en zone moyennement dense (ZMD), l'opérateur SFR a décidé de déployer ce réseau de fibre qui constituera un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 45 000 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de déploiement ont débuté en janvier 2017.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Les travaux de déploiement de la fibre vont être réalisés sur le premier semestre 2018.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, est envisagée pour le 2^{ème} semestre 2018.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M BRAULT, M HERAL, M RUIZ, M LAROSE

Représentants du comité de quartier :

Présents : M BECAMEIL, Mme BELOTTI, Mme BERNADOU, Mme DEVAUX, Mme GEOFFROY, Mme GUERIN, Mme GUILHEM, M LABROUSSE, M LINARI, M MATELOT, Mme VIGNERON, M ZABOTTO.

Absents excusés:

M CHOUVEL, M DELAGE, M DIASCORN, Mme PROST.